



AVIS PUBLIC

**RÈGLEMENT 1430-001
APPROBATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR**

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Ville de Candiac a adopté, lors de sa séance du 19 avril 2021, le règlement suivant :

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT 1430-001 MODIFIANT
LE RÈGLEMENT 1430 DÉCRÉTANT LA CONSTRUCTION
D'UNE CASERNE POUR LE SERVICE INCENDIE ET AUTORISANT UN
EMPRUNT DE 6 965 000 \$ POUR EN DÉFRAYER LE COÛT
AFIN D'Y AJOUTER L'ACQUISITION DU TERRAIN**

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) le 27 août 2021.

Il entre en vigueur au jour de la publication du présent avis et est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville de Candiac à la suite de cet avis.

Candiac, le 31 août 2021

Pascale Synnott, avocate
Greffière et directrice
Services juridiques

RÈGLEMENT 1430-001

MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1430 DÉCRÉTANT LA CONSTRUCTION D'UNE CASERNE POUR LE SERVICE INCENDIE ET AUTORISANT UN EMPRUNT DE 6 965 000\$ POUR EN DÉFRAYER LE COÛT AFIN D'Y AJOUTER L'ACQUISITION DU TERRAIN

CONSIDÉRANT QUE l'emprunt prévu au règlement 1430 ne prévoit que la construction de la caserne, et qu'il y a lieu de le modifier afin d'y inclure l'acquisition du terrain, le montant de l'emprunt demeure inchangé.

À LA SÉANCE DU 19 AVRIL 2021, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CANDIAC DÉCRÈTE :

ARTICLE 1

L'article 1 du Règlement 1430 est modifié afin d'inclure à la liste des travaux et des coûts, le point suivant :

- Acquisition du terrain.

ARTICLE 2

L'estimation jointe au règlement d'emprunt 1430 comme annexe A est remplacée par celle signée par le directeur du Service incendie signé le 11 janvier 2021 jointe aux présentes comme annexe A.

ARTICLE 3

Le titre du règlement numéro 1430 est remplacé par le suivant :

Règlement numéro 1430 DÉCRÉTANT L'ACQUISITION D'UN TERRAIN ET LA CONSTRUCTION D'UNE CASERNE POUR LE SERVICE INCENDIE ET AUTORISANT UN EMPRUNT DE 6 965 000\$ POUR EN DÉFRAYER LE COÛT;

ARTICLE 4

Le Règlement est modifié par l'ajout de l'article 1.1. suivant :

Le conseil est autorisé à acquérir pour les fins du présent règlement, de gré à gré ou par expropriation, la partie du lot 3 537 447 telle qu'elle apparaît à la description technique de Jacques Beaudoin, arpenteur-géomètre en date du 23 mars 2021, numéro de minutes 20 593, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe « B ».

ARTICLE 5

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

NORMAND DYOTTE
Maire

Me PASCALE SYNNOTT
Greffière et directrice

CERTIFICAT D'APPROBATION DU RÈGLEMENT 1430-001

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT	15 février 2021
ADOPTION DU RÈGLEMENT	19 avril 2021
APPROBATION DES PERSONNES HABLES À VOTER	30 avril au 17 mai 2021
APPROBATION DU MAMH	27 août 2021
ENTRÉE EN VIGUEUR	31 août 2021
DATE DE PUBLICATION	31 août 2021

NORMAND DYOTTE
Maire

Me PASCALE SYNNOTT
Greffière et directrice

ANNEXE « A »

ESTIMATION

ESTIMATION AMENDÉ POUR L'ACQUISITION ET LA CONSTRUCTION D'UNE CASERNE
No. PTI : SI14-076
ACQUISITION DE TERRAIN ET CONSTRUCTION D'UNE CASERNE
ESTIMATION AMENDÉE R-1430

DESCRIPTION TRAVAUX BÂTIMENT

Acquisition du terrain	922 564 \$
Construction de la caserne	4 313 436 \$
Aménagement du terrain	400 000 \$
SOUS-TOTAL :	5 636 000 \$

DESCRIPTION MEUBLES ET ÉQUIPEMENTS

Ameublement et équipement technique	132 000 \$
Compresseur d'air respirable	100 000 \$
SOUS-TOTAL :	232 000 \$

HONORAIRES PROFESSIONNELS ET FRAIS INDIRECTS

Honoraires - Services professionnels (Ingénierie et architecture)	450 000 \$
SOUS-TOTAL :	450 000 \$

SOUS-TOTAL DU PROJET: 6 318 000 \$

TAXES (nettes)

TPS (5%)	315 900 \$
MOINS LE REMBOURSEMENT TPS	-315 900 \$
TVQ (9,975%)	630 221 \$
MOINS LE REMBOURSEMENT TVQ (50%)	-315 110 \$

SOUS-TOTAL DU PROJET, AVEC TAXES (NETTES): 6 633 110 \$

FRAIS DE FINANCEMENT: 331 890 \$

TOTAL AVEC TAXES (NETTES): 6 965 000 \$

Steeve Lamontagne

Signature numérique de Steeve Lamontagne
DN : cn=Steeve Lamontagne, o=Candiac,
ou=Incendie,
email=slamontagne@ville.candiac.qc.ca, c=CA
Date : 2021.01.11 14:35:28 -0500'

Steeve Lamontagne
Directeur - Service de sécurité incendie

11-janv-21

Date

ANNEXE « B »

DESCRIPTION TECHNIQUE

DESCRIPTION TECHNIQUE

Lot: 3 537 447 partie,

Cadastre: du Québec,

Circonscription foncière: Laprairie,

Municipalité: Ville de Candiac.

LOT 3 537 447 partie: de figure irrégulière, bornée vers le sud-ouest par le lot 3 537 449 (rue Paul-Gauguin), vers le nord-ouest par une partie du lot 3 537 447, vers le nord-est par le lot 2 095 149 (Route 132), vers le sud-est par le lot 4 073 266.

"Commencant au point "A", le point "A" étant le point d'intersec-
tion des lots 3 537 447, 3 537 449 (rue Paul-Gauguin), 3 654 039 (rue
Paul-Gauguin) et 4 073 266, le point "A" étant le point de départ.

De là, mesurant une distance de 8,49 mètres le long d'un arc de
cercle ayant un rayon 35,00 mètres suivant une direction nord-ouest
jusqu'au point "B"; de là, mesurant une distance de 51,20 mètres le long
d'un arc de cercle ayant un rayon 1 000,00 mètres suivant une autre
direction nord-ouest jusqu'au point "C"; de là, mesurant une distance de
124,26 mètres suivant une direction nord-est jusqu'au point "D"; de là,
mesurant une distance de 50,40 mètres suivant une direction sud-est
jusqu'au point "E"; de là, mesurant une distance de 119,57 mètres suivant
une direction sud-ouest jusqu'au point "A"; point de départ."

Contenant en superficie 6 496,3 mètres carrés.

Cette partie du lot 3 537 447 est montrée par les lettres "A-B-C-D-
E-A" sur le plan ci-attaché.

Les dimensions sont en mètres (S.I.).

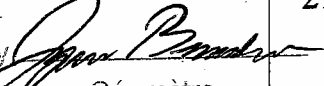
FAIT ET PRÉPARÉ en mon bureau en la Ville de Saint-Constant,
le 23 mars 2021, sous mon numéro de minute 20 593.

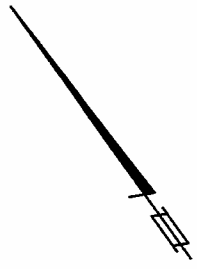

JACQUES BEAUDOIN
Arpenteur-géomètre

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL
TRUE COPY OF THE ORIGINAL

Date 25 mai 2021

JB/jb
21-27252-D

Certifié par 
Certified by
Arpenteur Géomètre
Land Surveyor



COPIE CONFORME À L'ORIGINAL
TRUE COPY OF THE ORIGINAL

Date 25 mai 2021

Certifié par
Certified by Jacques Beaudoin
Arpenteur-Géomètre
Land Surveyor

NOTE: - Les dimensions indiquées sur ce document sont en mètres (S.I.).

Jacques Beaudoin
Arpenteur-Géomètre



19, RUE VALLÉE
ST-CONSTANT, QC J5A 1P2
TÉL.:635-4018 FAX:635-1017

PLAN ANNEXÉ À LA DESCRIPTION TECHNIQUE

Préparé par: Jacques Beaudoin A.G.

Lot(s):	3 537 447 PTIE	Date	23 MARS 2021
Cadastre:	DU QUÉBEC	Dessiné par	S.D.
Circ. foncière:	LAPRAIRIE	Minute no.	20 593
Municipalité:	VILLE DE CANDIAC	PLAN NO. 21-27252-D	
Échelle:	1:1000		